

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Article L.6353-1 du code du travail) Décret N° 2018-1341 du 28 décembre 2018

Entre les soussignés :

ACT Conseil, 1052 route de la blanchisserie, 49280 La Tessoualle, SIRET 89923533700016, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 52 49 03 84 749 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état) auprès de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de la région Pays de la Loire,

APPLICATIONS ET PRECISIONS INDUSTRIELLES, SIRET 33368397700040, représentée par **ROBINEAU Stéphane**, est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la Sixième partie du Code du travail portant organisation de l'intervention professionnelle.

ARTICLE 1ER : OBJET DE LA CONVENTION

L'organisme **ACT CONSEIL** organisera l'action de formation suivante :

- Intitulé de l'intervention :

- Type de libellé :

315 - Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

- Objectifs opérationnels :

- Comprendre la démarche d'Excellence Opérationnelle
- Développer un esprit critique sur son poste de travail
- Appréhender les outils de base de l'Excellence Opérationnelle

ARTICLE 2 : PÉRIODE ET DURÉE DE FORMATION

La formation se déroulera du 27 janvier 2026 au 28 janvier 2026.

Nombre de jours :

5 jour(s)

Durée totale :

35 heures

Horaires :

9h00-12h30 et 13h30-17h00

Formateur(s) :

Loïc GOMES FREITAS

PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Fonction
CADOU	Ombeline	Chargée d'affaires
HERVE	Ursula	Régleur CN
CORVASIER	Loïc	Laseriste
BERTHELOT	Samuel	Technicien Méthodes Niveau 2
FIEVRE	Fabien	Peintre Industriel Niveau 2
TEXIER	Léo	Plieur
GAIGEARD	Dorian	Soudeur Niveau 2

BODEREAU	Eric	Contrôleur Qualité
DABIN	Angélique	Contrôleur Qualité
BIAIS	Benjamin	Laseriste
BERGEAL	Pierre-Alexis	Technicien Méthodes Niveau 1
BRAGUIER	Christophe	Régleur CN
BLANVILLAIN	Guillaume	Peintre Industriel Niveau 3
JANIN	Thibault	Pieur
CROSNIER	David	Soudeur Niveau 1
COUSSEAU	Cecile	Approvisionneuse / Acheteuse
RIOU	Gilles	Magasinier
GANDON	Florian	Laseriste
RICHARD	Anthony	Technicien Méthodes Niveau 1
ROBERT	Sarah	Agent d'ordonnancement
SUIRE	Aurélie	Peintre Industriel Niveau 2
DINGREVILLE	Romain	Soudeur Niveau 1
JUTANT	Jérémy	Soudeur Niveau 1
MASQUELIER	Jean-Hector	Contrôleur Qualité / Assistant Qualité
TARTARIN-GODARD	Vincent	Magasinier
FOQUEREAU	Bruno	Technicien Méthodes Niveau 1
TESSON	Adrien	Ajusteur Monteur
BRICARD	Miguel	Peintre Industriel Niveau 1
BOUEDRON	Vincent	Soudeur Niveau 1
GANDRILLON	Valéry	Chaudronnier Niveau 2
GELINEAU	Eliot	Soudeur Niveau 1
GUEDON	Sacha	Approvisionneur Acheteur
TIRE	Tom	Contrôleur Qualité / Assistant Qualité
RIOU	Fabien	Laseriste
GANDON	Laurent	Technicien Méthodes Niveau 2
MASCLE	Christopher	Peintre Industriel Niveau 2
GERARD	Benoît	Soudeur Niveau 1
JANIN	Luc-Aël	Régleur CN
PERTUE	Léa	Soudeur Niveau 1
JAIRE	Thomas	Technicien deviseur

ARTICLE 3 : COÛT DE LA FORMATION

Nombre de jours	Coût unitaire HT	Total HT
5	1450.00 €	7250.00 €

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié.

ARTICLE 4 : MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement sera effectué à réception de la facture émise à l'issue de la formation. En cas de prise en charge par un OPCO, le client s'engage à fournir l'accord de prise en charge avant le début de la formation.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DES PARTIES

L'organisme de formation s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de la formation dans les conditions définies par la présente convention.

Le client s'engage à assurer la présence du ou des stagiaires aux dates et heures prévues et à régler le montant de la formation dans les conditions convenues.

ARTICLE 6 : RÉSILIATION

En cas d'annulation par le client moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation, des frais d'annulation correspondant à 30% du coût total de la formation seront dus.

Pour ACT Conseil

Eric BOYES - Directeur

Date : 23/01/2026


SAS ACT
1052 rue de la Blanchisserie, 49280 LA TESSOUALLE
N° SIRET : 899 235 337 00016
N° TVA Intrinsèque : FR 235 337 00016
SAS capital 200 000€
actconseil.fr - contact@actconseil.fr

Pour APPLICATIONS ET PRECISIONS INDUSTRIELLES

ROBINEAU Stéphane

Date : 23/01/2026



Cachet :


384 rue Désiré Martin
49170 Saint Leger de Linères
Tel 02 41 773 366 - www.appi.fr
SAS capital 200 000€
SIRET 333 683 977 00040